



## QU'EST-CE-QUE CONNAÎTRE ?<sup>1</sup>

Sous diverses expressions, le concept de connaissance revient constamment dans notre langage : je sais, je ne sais pas, je vois, j'écoute, je comprends, j'ai oublié... La connaissance est impliquée dans la totalité des activités humaines, à tous les degrés de la vie sociale. La faculté cognitive est ce qui distingue fondamentalement la plante de l'animal, et l'animal de l'homme. Par là on débouche sur les questions de l'immortalité de l'âme, de la liberté et de la vie morale.

Les limites attribuées à notre connaissance conditionnent l'activité philosophique (la possibilité de la métaphysique) et l'activité religieuse. La définition même de la foi implique la connaissance<sup>2</sup> et les erreurs sur la philosophie de la connaissance ruinent la doctrine même de la foi.

Toute la culture et toute la civilisation sont impliquées dans la solution que l'on donne au problème de la connaissance. Les questions actuelles de l'intelligence artificielle et de l'éducation audio-visuelle en sont un exemple parmi d'autres. Remettre en cause la validité de la connaissance, c'est remettre en cause non seulement la philosophie, mais encore l'ensemble des sciences et la vie morale elle-même.

Tout le problème de la vérité et de la nature de la connaissance se ramène en définitive à celui des rapports entre l'objet connu et le sujet connaissant. Doit-on dire que les choses s'impriment purement et simplement dans nos facultés ? Auquel cas le doute n'existerait pas et le sujet serait sans activité propre. Doit-on dire au contraire que la connaissance est une activité purement subjective et immanente ? Auquel cas il n'y a plus de certitude, ni même d'objet. Pour sortir de ce dilemme et concilier le sujet et

<sup>1</sup>() Abréviations :

A. : S.Thomae Aquinatis, In Aristotelis librum De Anima commentarium, Marietti, Turin, 1959.

M. : S.Thomae Aquinatis, In duodecim libros Metaphysicorum Aristotelis expositio, Marietti, Turin, 1964.

P. : S.Thomae Aquinatis, In octo libros Physicorum Aristotelis expositio, Marietti, Turin, 1965.

V. : S.Thomae Aquinatis, Quaestiones disputatae De Veritate, Marietti, Turin, 1964.

### **Bibliographia**

S. Thomas, loc., cit. et commentatores

Maritain, Les degrés du savoir, III, §22-28

<sup>2</sup>() c "Le mot de foi dans la Sainte Écriture a plusieurs significations. Ici nous le prenons pour cette vertu par laquelle nous donnons un assentiment plein et entier aux vérités révélées par Dieu." Catéchisme du Concile de Trente, I, c. 1, ' 1, DMM, p. 15.

Le serment antimoderniste précise : "*Fidem non esse caecum sensum religionis e latebris subconscientiae erumpentem, sub pressione cordis et inflexionis voluntatis moraliter informatae, sed verum assensum intellectus veritati extrinsecus acceptae aex auditu@.*" "La foi n'est pas un sentiment aveugle de la religion jailli des profondeurs de la subconscience, sous la pression du coeur et l'impulsion de la volonté moralement formée, mais elle est un véritable assentiment de l'intelligence à la vérité reçue de l'extérieur aex auditu@." DS 3542.

l'objet, les philosophies ont proposé une infinité de solutions, les plus radicales visant à supprimer la distance entre les choses et l'esprit, identifiant le réel et la pensée, ou opposant vérité existentielle à connaissance objective.

Cependant, avant d'aborder le problème de la vérité de la connaissance, avant de traiter spécialement de la connaissance intellectuelle, il convient de découvrir la connaissance en général dans ce qu'elle a de plus universel <sup>3</sup>.

La connaissance est une réalité première et fondamentale de la vie humaine. Il serait vain de l'exposer par une étude systématique découlant *a priori* d'une définition. Chaque homme fait l'expérience de la connaissance. Le rôle de la philosophie est de l'aider à approfondir et à expliciter cette notion. Il s'agit moins de transmettre une doctrine que d'aider chacun à élaborer sa réflexion personnelle.

La doctrine de saint Thomas sur la connaissance est fondée sur des vérités premières, des saisies fondamentales qu'il n'est pas question de démontrer, mais simplement de "voir", et qui s'expriment ainsi : "*cognoscere est fieri aliud in quantum aliud*", "*cognoscens in actu est cognitum in actu*", "*cognitio est secundum quod cognitum est in cognoscente*" <sup>4</sup>.

La philosophie est fondée sur des "observations", des perceptions premières, indémonstrables. On voit ou on ne voit pas. Mais ces observations de la philosophie ne sont pas celles des sciences ou de la psychologie contemporaines. Vouloir rendre compte de la connaissance par ces seules sciences, c'est la réduire à un processus physico-chimique. A partir de telles conceptions, on réduit la distinction des êtres vivants à une différence de structure moléculaire <sup>5</sup>. Sans rejeter les résultats de ces sciences, il faut nier qu'elles puissent rendre compte adéquatement de la connaissance <sup>6</sup>.

La connaissance met en présence deux réalités : une chose connue et une faculté connaissante. Nous commençons par admettre deux évidences premières : - les choses existent - elles sont principes de la connaissance. Autrement dit, la connaissance n'est pas une pure production de nos facultés, mais elle provient de choses existant réellement à l'extérieur de notre esprit, au sens le plus simple et le plus vulgaire du terme.

Reconnaissant cela, on affirme déjà la primauté de la chose connue et la relativité de la connaissance à cette chose connue. Est-ce une option arbitraire ? C'est seulement admettre que la connaissance n'est pas un phénomène purement intérieur ou subjectif. Cela n'exclut pas l'activité du sujet connaissant. Reconnaître une chose extérieure comme principe de l'activité cognitive est tout simplement conforme au sens commun. Refuser cette évidence, c'est opter arbitrairement pour le subjectivisme. Ce n'est donc qu'après avoir expliqué cet aspect réceptif ou passif de la connaissance par rapport à une chose extérieure que l'on peut atteindre son aspect actif ou subjectif.

<sup>3</sup>() c "*Ea quae sunt nobis magis nota, sunt confusa, qualia sunt universalia ; ergo oportet nos ab universalibus ad singularia procedere.*" "Ce qui nous est le plus facile à connaître est en même temps ce qui est le plus confus, comme le sont par exemple les notions universelles ; il nous faut donc procéder de l'universel au singulier." (P. I, I. 1, n. 6)

<sup>4</sup>() c "Connaître est devenir l'autre en tant qu'autre", "le connaissant en acte est le connu en acte", "la connaissance se produit selon que le connu est dans le connaissant".

<sup>5</sup>() c "C'est dans la structure de ces molécules [protéines] qu'il faut voir la source ultime de l'autonomie, ou plus exactement de l'autodétermination qui caractérise les êtres vivants dans leurs performances." Jacques Monod, *Le hasard et la nécessité*, Seuil, Paris, 1971, p. 104.

<sup>6</sup>() c Ceux qui refusent d'en dépasser le niveau commettent la même faute que commettaient les premiers philosophes grecs, dits "physiciens", auxquels Aristote reprochait d'en rester à la causalité matérielle. "*Antiqui physici non cognoverunt nisi causam materialem, de aliis autem causis parum tetigerunt.*" "Les anciens physiciens ne connurent que la cause matérielle, et touchèrent à peine les autres causes." P. II, I. 1, n. 14.

Redisons-le, il ne peut être question de définir des notions premières et donc de démontrer ce qu'est la connaissance. Il faut percevoir immédiatement ce qu'elle est et expliquer certaines propositions qui tentent d'en rendre compte et qui sont traditionnelles dans la scolastiques. Encore faut-il bien les comprendre.

## L'OBJET, PRINCIPE DE CONNAISSANCE

Nous appelons **OBJET** la chose connue, considérée précisément en tant qu'elle est connue. Au sens où nous l'entendons, il n'y a pas de distinction réelle entre la chose et l'objet<sup>7</sup>. Dire que la connaissance est objective, c'est dire que nos facultés sont déterminées par les choses : la vue est déterminée par une couleur, l'ouïe est déterminée par un son. C'est la première vérité à recevoir : la connaissance est une "passion", une certaine réception, une certaine détermination à partir des choses<sup>8</sup>. Comment concevoir cette détermination, cette "action" des choses sur nos facultés ? Soit, par exemple, l'"action" de la couleur sur la faculté visuelle. Certains n'hésitent pas à réduire la connaissance à une impression physique. On explique ainsi la vue de la couleur par l'action d'un rayonnement électro-magnétique sur les organes.

Nous ne nions pas cet aspect efficient ou physique lié à la connaissance. Mais nous nions que ce soit l'essence de la connaissance. Ainsi, il n'y aurait pas de différence entre la plante et l'animal. On pourrait dire, par exemple, que le tournesol connaît le soleil. Être excité par un son n'est pas connaître un son. Autre chose est d'être réveillé, autre chose est de connaître un son, à moins d'agir comme un automate inconscient, si la nuit a été trop mauvaise. L'action du feu sur la pierre, la production du fruit, l'action du soleil sur l'arbre sont du domaine physique et efficient : une chose subit une efficence ; elle est transformée, changée par une autre. Lorsque je dis "je vois", entends-je signifier que je suis transformé par la couleur ? Je vois une chose rouge. Dois-je dire que je deviens rouge ? Je sens la chaleur. Dois-je dire que je deviens chaud, comme la pierre devient chaude ?

Le sujet connaissant, selon sa faculté cognitive, subit une modification, une "transformation". Mais ce changement, cette "transformation" est d'un autre ordre que celui du changement physique.

Le changement physique procède d'une qualité à une qualité contraire : du blanc au noir, du froid au chaud. Une chose agit sur une autre chose pour produire en elle une qualité opposée : le feu chauffe la pierre froide. Dans la connaissance il n'en est rien. "Le sensible n'agit pas sur le sens comme un contraire sur son contraire pour y enlever une qualité en le transformant, et en l'altérant ; mais il ne fait que l'éduire de la puissance à l'acte<sup>9</sup>." Le feu, par la chaleur qui est le contraire du froid, fait passer la chose du froid au chaud. Par contre l'objet connu ne fait pas passer la faculté cognitive d'une qualité à la qualité contraire ; il ne fait que la conduire de la capacité à la perfection, de la puissance à l'acte.

La faculté cognitive est une "table rase". L'objet sensible la met en "mouvement" ; il la fait passer de l'aptitude, de la capacité, du pouvoir de sentir, à l'achèvement, à l'acte que

<sup>7</sup>() C Ce terme reçoit dans la philosophie moderne une autre signification qui conduit à distinguer chose et objet. Voir annexe.

<sup>8</sup>()ST I, 79, a2; a3, ad1

<sup>9</sup>() C "*Non enim sic agit sensibile in sensum sicut contrarium in suum contrarium ut aliquid ab eo abiiciat transmutando, et alterando ipsum ; sed solum reducit eum de potentia in actum.*" A. III, l. 12, n. 765. Cf. *op. cit.* II, l. 11, n. 362-272.

constitue la sensation <sup>10</sup>. La sensation et l'intellection, la connaissance en général, ne consistent pas en une modification physique, ou une altération ; elles consistent dans le fait d'être déterminé par un objet extérieur.

La causalité exercée par cet objet connu sur la faculté n'est donc pas une causalité efficiente ou physique, comme celle du soleil sur une plante, celle du feu sur l'eau qu'il chauffe. Comment caractériser cette causalité ?

La chose "agit" sur la faculté, non pas comme simple chose physique, mais en tant qu'elle est connue, en tant qu'elle est objet. La chose, en tant qu'elle est connue, détermine la faculté ou puissance cognitive. La vue est définie par son objet qui est la couleur. L'ouïe est définie par le son ; et ainsi de suite. L'acte lui-même de connaissance est défini par un objet particulier : cette couleur-ci, cette odeur-ci. La chose connue est donc source de définition, de détermination. Or, ce qui constitue la définition, la détermination d'une réalité est appelé sa *FORME* : le contour d'une statue qui détermine sa matière en est la forme artistique ; le trait est la forme du dessin ; la couleur est une forme de la surface ; l'âme est la forme du corps vivant. Ainsi la chose connue est-elle forme de l'acte de connaissance, ou de la faculté en tant qu'elle connaît, car elle définit cet acte, elle définit cette faculté dans son acte de connaître. On dira donc que la chose connue est cause formelle <sup>11</sup> de l'acte de connaître.

Mais cette précision est encore insuffisante. Car la forme artistique, le trait, la couleur, l'âme, sont intrinsèques à la réalité qu'ils définissent. Au contraire, la chose connue est physiquement extrinsèque à la faculté qui connaît. On dira donc que **la chose connue est CAUSE FORMELLE EXTRINSÈQUE de l'acte de connaissance**. Elle détermine de l'extérieur <sup>12</sup>.

C'est en cela que la connaissance se distingue fondamentalement d'une transformation physique. La pierre chauffée par le feu est intrinsèquement chaude. La chose rougie par un procédé quelconque devient intrinsèquement rouge. Mais sentir la chaleur ce n'est pas devenir chaud (même si fréquemment l'un ne va pas sans l'autre). Voir du rouge ce n'est pas devenir rouge.

La connaissance est donc bien quelque chose du sujet qui connaît, mais elle est essentiellement relative <sup>13</sup> à l'objet et définie par lui. L'objet est principe de connaissance mais non par une action physique exercée sur le sujet connaissant. Il exerce sur le sujet connaissant une certaine causalité qu'il faut saisir dans son originalité propre, nommée causalité formelle extrinsèque ou encore objective.

Obiectum est res cogntia in quantum est cognita. Cognoscens patitur ab obiecto ; obiectum agit in cognoscens. Haec autem actio/passio non est physica : lapis posset cognoscere colorem, planta posset solem cognoscere. Ques est differentia ? Cognoscens non physice mutatur sed tantum transit de 'cognoscens in potentia' ad 'cognoscens in actu' secundum actum non physicum, qui, ex se, nullam mutationem physicam importat : "actio" formalis extrinseca.

<sup>10</sup>() C Pour l'intellect le terme de "mouvement" ne convient que métaphoriquement. "*Minimum autem de proprietate motus, et nihil nisi metaphorice, invenitur in intellectu.*" "Dans l'acte intellectuel on ne trouve que le minimum de propriété du mouvement, au point que le terme de mouvement ne convient que métaphoriquement." A. I, I, 10, n. 160.

<sup>11</sup>() C Cause formelle B non pas substantielle : il s'agit d'une opération, pas d'une substance B mais néanmoins essentielle, non pas accidentelle (au sens prédicable) : l'acte de connaître est *de soi* rapporté à la chose.

<sup>12</sup>() C C'est pourquoi l'acte de connaissance est *relatif* à la chose, totalement "tourné vers" la chose.

<sup>13</sup>() C Précisons. Il y a une relation transcendantale de l'acte de connaissance à la chose connue. La relation à la chose connue n'est pas un accident qui s'ajouterait à l'acte de connaître, mais ce dernier est dans son essence même relation à la chose. Une connaissance sans chose connue est une contradiction dans les termes.

## **LE CONNAISSANT EN ACTE EST LE CONNU EN ACTE. COGNOSCENS IN ACTU EST COGNITUM IN ACTU**

Cependant cette unité d'acte n'est pas de nature physique mais de nature objective ou formelle extrinsèque. L'objet n'est pas principe de transformation physique mais de définition, de détermination. L'unité est donc une unité de forme, de définition. Or, la forme est ce qui définit une chose. Deux choses ayant même forme sous un certain rapport sont dites identiques de ce point de vue, et de ce point de vue seulement. Objet et faculté, chose connue et faculté sont donc *un selon l'acte de connaissance. Connu et connaissant sont identiques selon l'acte de connaissance.* **LE CONNAISSANT EN ACTE EST LE CONNU EN ACTE.** Cette unité n'est pas une unité physique, comme dans le cas de l'action physique, mais une **UNITÉ OBJECTIVE**, c'est-à-dire unité dans l'acte selon la causalité objective : "Le sens en acte, et la science ou l'intellect en acte, sont les connaissables et les sensibles en acte <sup>14</sup>." "L'intelligé en acte et l'intelligent en acte sont un <sup>15</sup>." En tant qu'il y a acte de connaissance, faculté et chose sont identiques.

Iam scimus in Physicis : motus est simul actus agentis et patientis, agens et patiens sunt unum in quantum sunt in actu. Hic idem est, non secundum motionem vel efficientiam sed secundum causam formalem extrinsecam.

### **Devenir l'autre en tant qu'autre**

Pour préciser la nature de cette "influence" et du rapport de la faculté connaissante à l'objet connu, pour préciser l'unité et, en même temps, la distinction entre le connu et le connaissant, on a recours à deux propositions, qui ne font qu'explicitement l'évidence première : "Connaître est devenir l'autre en tant qu'autre" et "le connu est dans le connaissant par une similitude".

La connaissance est un acte, un achèvement, un perfectionnement de la faculté. Mais, d'autre part, même si le fait d'être connue ou ignorée ne change rien en soi dans la chose, la connaissance est aussi un "déploiement", un "prolongement", une "activité" de la chose connue, au sens où cette chose est principe de connaissance. Nous utilisons ces termes car tout notre vocabulaire est tiré du sensible. C'est aussi à l'aide des réalités physiques et sensibles que l'on peut saisir des principes qui valent dans d'autres domaines, pour autant qu'on ne prétende pas les y transposer purement et simplement ou faire un raisonnement procédant du domaine physique vers le domaine cognitif ou métaphysique. La comparaison entre l'action physique et la connaissance permet de saisir la nature de cette dernière.

Dans le domaine sensible nous saisissons que l'action physique est unité de deux choses dans un même mouvement. L'agent (la chose qui agit) et le patient (la chose qui subit) sont unis dans un même processus, dans un même mouvement. Agent et patient

<sup>14</sup>) C "**Sensus in actu, et scientia vel intellectus in actu, sunt scibilia et sensibilia in actu.**" A. III, I. 13, n. 788.

<sup>15</sup>) C "**Intellectum in actu et intelligens in actu, sunt unum.**" A. III, I. 9, n.724.

constituent une réalité, non pas purement et simplement, mais sous le rapport de ce processus. Nous dirons qu'ils ont entre eux une unité d'acte, qu'ils sont un du point de vue de l'acte. Nous disons que le chauffage est l'acte de la pierre en ce que, d'une certaine manière, il "s'ajoute à" elle, qu'il la "perfectionne", qu'il "apporte quelque chose". Ce même chauffage est aussi l'acte du feu en tant qu'il "prolonge", qu'il "développe" le feu, qu'il en est issu, qu'il en provient. Parler d'*unité d'acte* de la pierre et du feu, du patient et de l'agent, c'est exprimer que l'un agit sur l'autre, qu'il y a véritablement une action, une influence de l'un sur l'autre, et non pas une simple juxtaposition, comme si la chaleur de la pierre n'avait aucun rapport avec le feu <sup>16</sup>.

Cette unité d'acte, découverte dans le mouvement physique, peut être saisie également dans l'acte de connaissance B non pas démontrée B à partir des réalités sensibles. Dans la connaissance, le perfectionnement, la "richesse" qu'apporte l'objet à la faculté cognitive est aussi un acte. L'acte de la faculté cognitive et l'acte de la chose connue sont identiques. Faculté cognitive (sens ou intellect) et chose connue sont un. De même que l'acte de ce qui subit une action est identique à l'acte de ce qui agit, de même "l'acte d'un sens est réellement identique à l'acte de l'objet sensible, bien qu'il en soit distinct selon la notion <sup>17</sup>". Si l'acte de la chose connue et l'acte de la faculté ne sont pas un, il n'y a plus de connaissance, mais seulement juxtaposition d'une chose et d'un processus purement interne et subjectif, de même que, dans l'activité physique, si agent et patient n'étaient pas un dans l'acte, il n'y aurait plus d'action de l'un sur l'autre.

Autrement dit, la faculté et la chose ne sont pas identiques à tous points de vue. Elles sont et elles demeurent d'essences (quiddités) différentes ; elles sont et elles demeurent physiquement différentes : connaître la pierre, ce n'est pas devenir la pierre, purement et simplement. Mais elles sont identiques en tant que la faculté connaît et que la chose est connue, en tant que la faculté devient connaissante et que la chose devient objet connu <sup>18</sup>. La connaissance consiste donc à devenir l'autre sous le rapport de l'acte de connaissance, et seulement sous ce rapport, devenir l'autre en tant qu'il demeure distinct : "***Cognoscere est fieri aliud in quantum aliud***", "connaître c'est devenir l'autre en tant qu'autre."

Cognitum in actu est cognoscens in actu. Cognoscens fit cognitum, in quantum cognitum. Cognoscens fit aliud, in quantum aliud.

## Le connu est dans le connaissant

La connaissance est acte de l'objet connu et acte du sujet connaissant. Mais cet acte est réellement quelque chose du sujet connaissant, tandis qu'il n'est rien dans la chose elle-même. L'acte de connaître qui est l'acte de la chose connue est "dans" le connaissant. La chose connue, en tant qu'elle est connue, est dans le connaissant. Il ne s'agit évidemment pas d'une présence physique, encore moins d'un transfert spatial (la couleur ne se transporte pas dans la faculté visuelle ; elle est tout au plus présente dans

<sup>16</sup>() c "*Nam motus secundum quod procedit a movente in mobile, est actus moventis ; secundum autem quod est in mobili a movente, est actus mobilis.*" "Car le mouvement est acte du principe moteur en tant qu'il procède de celui-ci dans le mobile ; il est acte du mobile en tant qu'il est dans le mobile de par le principe moteur." P. III, l. 4, n. 307.

<sup>17</sup>() c "*Actus cuiuslibet sensus est unus et idem subiecto cum actu sensibilis, sed ratione non est unus.*" A. III, l. 2, n.590.

<sup>18</sup>() c La chose connue ne se réduit pas à l'objet : il y a en elle une "partie", un domaine qui reste inconnu ; en chaque chose réelle est un mystère qui échappe à la connaissance, en particulier son individualité. Connaître est un acte de la faculté, distinct de la pure faculté non encore connaissante. De ce fait faculté et chose connue sont distinctes. Il n'y a coïncidence pure et simple qu'en Dieu.

l'oeil, non pas dans les organes de l'imagination, non pas dans les nerfs ou le cerveau), mais d'une "présence" non physique. Le connu n'est pas dans le connaissant comme une photographie sur une feuille, mais comme la cause est dans la chose sur laquelle elle agit, comme cause objective, c'est-à-dire déterminant de l'extérieur. On voit combien est fautive, caricaturale, la conception de la connaissance selon laquelle l'objet se développerait dans le connaissant par une copie plus ou moins parfaite, dont il faudrait se demander si elle est conforme à l'original ! L'objet connu est cause objective, c'est-à-dire qu'il détermine extrinsèquement, qu'il informe extrinsèquement l'acte de la faculté cognitive, et rien de plus. Cette "contenance" est métaphorique. Nous usons du mot "dans", "contenu dans", parce que notre langage est tiré de l'expérience sensible. Les anciens eurent cette intuition: le semblable est connu par le semblable. Mais il leur a manqué de distinguer physique et objectif, substance et acte, unité selon la substance et unité selon l'acte.

## Le connu est dans le connaissant par une similitude

L'acte de la chose connue et l'acte du connaissant sont identiques. Le connu est identique au connaissant, selon l'acte de connaissance, selon l'acte de la causalité objective ; mais ils sont physiquement et substantiellement distincts. En quoi le connaissant et le connus sont-ils un ? En tant que le connaissant a la même forme que le connu. Or avoir quelque chose de même qu'un autre c'est communiquer avec lui. Connaissant et connu communiquent dans la même forme. Or communiquer dans la forme c'est être semblable<sup>19</sup>. Donc la connaissance est par le fait que le connaissant devient semblable au connu. **"Toute connaissance s'effectue par le fait que le connu est d'une certaine manière dans le connaissant, à savoir selon une similitude"**<sup>20</sup>.

Mais cette similitude n'est pas une similitude comme celle qui se produit dans l'action physique.

Le feu rend la pierre chaude. Au début du mouvement l'agent et le patient sont contraires : le feu est chaud, la pierre est froide. Au fur et à mesure, l'agent change le patient pour le rendre semblable à lui : la pierre devient chaude comme le feu<sup>21</sup>.

Le connaissant ne devient pas physiquement ou quidditativement (selon la nature ou l'essence) semblable au connu, mais objectivement. Connaître une pierre, ce n'est pas se pétrifier. Comment comprendre cette similitude ?

Similitude veut dire communauté dans la forme. Or cette communauté de forme peut se réaliser de multiples manières<sup>22</sup>. Dans l'acte de connaissance, cette communauté dans la forme (par exemple, couleur, chaleur, nature, etc.) n'est pas une communauté

<sup>19</sup> ST I,4,a3

<sup>20</sup>( ) "**Cognitio autem omnis fit per hoc, quod cognitum est aliquo modo in cognoscente, scilicet secundum similitudinem.**" A. II, I, 12, n. 377.

<sup>21</sup>( ) c "*Qmnia quae sunt in potentia, patiuntur et moventur ab activo, et existente in actu ; quod scilicet dum facit esse in actu ea, quae patiuntur, assimilant ea sibi : (...) a principio dum est in transmutari et pati, est dissimile ; in fine autem, dum est in transmutatum esse et passum, est simile. Sic igitur et sensus postquam factus est in actu a sensibili, est similis ei : sed ante non est similis.*" "Toutes les choses qui sont en puissance pâtissent et sont mues par un principe actif, qui existe en acte ; à savoir que, tant qu'il fait être en acte les choses qui subissent une passion, il les rend semblables à lui-même : (...) au début du mouvement tant que la chose est en train d'être transformée et de pâtir, elle est dissemblable ; par contre, à la fin, lorsque la transformation et la passion sont terminées, elle est semblable au principe actif : mais avant elle n'est pas semblable." A. II, I, 10, n. 357.

<sup>22</sup>( ) c "*Quum similitudo attendatur secundum convenientiam vel communicationem in forma, multiplex est similitudo, secundum multos modos communicandi in forma.*" "Puisque la similitude se trouve être selon une convenance ou une communication dans une forme, il y a une multitude de similitudes possibles, selon les différentes manières de communication dans la forme." I, q. 4, a. 3.

physique, mais objective, c'est-à-dire selon une détermination extrinsèque. La faculté sensitive est déterminée de l'extérieur par la chose sentie, non parce que la chose a mis cette faculté en mouvement physique (ce serait l'efficience), mais parce que cette faculté est devenue relative à la chose sentie, déterminée par elle et unie dans un même acte. La similitude du connu n'est pas une reproduction physique plus ou moins fidèle ; elle est simplement, pour la faculté, d'être déterminée par la chose, unie dans le même acte de connaissance. La similitude ne réside pas dans le fait que le sens a physiquement assumé les qualités du sensible.

Cette similitude n'est pas une similitude de convenance dans la nature, une convenance de nature ou de forme qui serait principe de représentation (comme un portrait représenterait un homme, de par les couleurs et les figures semblables aux traits physiques du visage), mais une similitude qui consiste précisément dans le fait de représenter : "La similitude de nature n'est pas une raison suffisante de connaissance <sup>23</sup>." On ne peut expliquer la connaissance par la présence dans la faculté ou dans le cerveau d'une "copie" plus ou moins conforme à l'original. Le terme de similitude contient une ambiguïté qu'il faut lever. "La similitude de deux choses entre elles peut être conçue de deux manières. Première manière : de par la convenance dans la nature elle-même ; et une telle similitude n'est pas requise entre connaissant et connu (...) Deuxième manière : quant à la représentation ; et cette similitude est requise à la connaissance <sup>24</sup>." On saisit facilement ce que n'est pas cette similitude, mais il est plus difficile de s'en faire une idée précise. Saint Thomas utilise la comparaison de la statue qui représente un homme <sup>25</sup>. Gardons cette comparaison, puisque saint Thomas nous la présente ; incorrectement saisie, elle peut conduire à un grave contresens. En effet, la statue fait connaître de manière médiate l'homme qu'elle représente. Elle est un intermédiaire objectif, de par des qualités communes avec l'homme qu'elle représente (traits du visage, forme du corps, etc.). L'exemple ne convient que si l'on fait abstraction des qualités par lesquelles la statue représente l'homme, pour ne considérer que la pure fonction représentative <sup>26</sup>.

En ce sens B et en ce sens seulement B le connaissant a en lui-même la forme du connu. La forme, qui définit l'acte de connaissance, est similitude de l'objet connu <sup>27</sup>. Cette assimilation est donc objective, non pas physique <sup>28</sup>.

Cognitum est in cognoscente per similitudinem non absolutam sed relativam sive repraesentativam

<sup>23</sup>() c " *Similitudo naturae non est ratio sufficiens ad cognitionem.*" I, q. 88, a. 1, ad 2 ; q.85, a. 8, ad 3.

<sup>24</sup>() c " *Similitudo aliquorum duorum ad invicem potest dupliciter attendi. Uno modo secundum convenientiam in ipsa natura ; et talis similitudo non requiritur inter cognoscens et cognitum (...). Alio modo quantum ad repraesentationem ; et haec similitudo requiritur ad cognitum.*" V. q. 2, a. 3, ad 9 ; cf. a. 5, ad 5 ; ad 14 ; a. 13, ad 1. " *Dico convenientiam secundum repraesentationem, sicut species in anima convenit cum re quae est extra animam, non secundum esse naturale.*" " Je parle de convenance selon la représentation, comme l'espèce dans l'âme, non pas selon l'être naturel." V. q. 8, a. 1, B.

<sup>25</sup>() c V. a. 5, ad 5. Mais il faut alors faire abstraction des qualités physiques par lesquelles la statue représente l'homme, pour ne retenir que le simple fait de remémorer. Un autre exemple serait le représentant d'une autorité dans une cérémonie officielle.

<sup>26</sup>() c Autrement dit la "similitude" cognitive ne représente l'objet connu que dans l'ordre de l'acte, non pas dans l'ordre de la quiddité. Elle a une relation transcendantale à l'objet, non pas une relation prédicamentale de similitude.

<sup>27</sup>() c " *Et sicut forma secundum quam provenit actio tendens in rem exteriorem, est similitudo obiecti actionis, ut calor calefacientis est similitudo calefacti ; similiter forma secundum quam provenit actio manens in agente, est similitudo obiecti.*" " De même que la forme selon laquelle provient l'action qui tend vers la chose extérieure est la similitude de l'objet de l'action, comme par exemple la chaleur du corps qui chauffe est la similitude de ce qui est chauffé ; ainsi la forme selon laquelle provient l'action immanente dans l'agent est la similitude de l'objet connu." I, q. 85, a. 2 Entre cette forme et l'objet connu il n'y a pas une relation prédicamentale de similitude mais une relation transcendantale. Cette similitude est dans l'ordre de l'acte, non pas dans l'ordre de la quiddité.

<sup>28</sup>() c " *Ad cognitionem non requiritur assimilatio nisi propter hoc ut cognoscens aliquo modo cognito uniatur.*" " L'assimilation n'est requise pour la connaissance que en vue de l'union de la connaissance au connu." V. q. 8, a. 1, ad 7.

C'est cette similitude qui réalise l'identité objective de la chose connue et de la faculté connaissante. La forme de l'objet est la forme de la faculté *en acte*. Cette similitude, forme de l'objet en tant qu'il détermine la faculté connaissante, est forme déterminant intrinsèquement l'acte de connaissance. Pour exprimer que cette forme, qualifiée de similitude, est principe de connaissance on lui donne un nom particulier qui exprime précisément qu'elle est principe de connaissance: **espèce**; espèce traduisant l'idée de regard, de connaissance. En fait espèce et forme sont presque synonymes. L'espèce de l'objet est l'espèce de la faculté<sup>29</sup>.

Similitudo repraesentativa est forma rei cognitae in quantum est cognita. Ergo haec similitudo se habet ad cognitionem aristotelicam sicut eidos ad cognitionem platoniam. Ergo haec similitudo dicitur eidos = species.

## L'ÊTRE CONNAISSANT ET L'ÊTRE CONNU

### Objet et sujet

N'étant pas une qualité absolue subjectée dans la faculté, l'espèce n'est pas un intermédiaire ou un lien entre le sujet connaissant et l'objet. Du point de vue de l'acte de connaître, il y a identité du sujet connaissant et de l'objet connu. Sujet et objet, en tant que tels, sont un par soi, et non pas réunis par une cause ou un lien intermédiaire<sup>30</sup>.

Ce n'est donc pas l'espèce qui est connue, mais la chose. Il n'y a donc pas lieu de s'interroger sur la conformité des "idées" ou des "sensations" aux choses, du moins pas en ces termes. Si l'on connaissait l'espèce qui est dans l'esprit et non pas la chose, il s'ensuivrait qu'il n'y aurait pas de connaissance de la chose, mais connaissance de l'esprit, et tout ce qui apparaîtrait serait vrai, comme le disait le sophiste Protagoras. L'espèce est *CE PAR QUOI* la chose est connue. **"L'espèce sensible n'est pas ce qui est senti, mais plutôt ce par quoi l'opération sensitive se produit."** "L'espèce intelligible n'est pas ce qui est intelligé en acte, mais ce par quoi l'intellect intellige<sup>31</sup>." "C'est pourquoi, c'est par la similitude de la chose visible que la vue voit ; et c'est la similitude de la chose intelligée, l'espèce intelligible, qui est la forme par laquelle l'intellect intellige<sup>32</sup>."

Si nous considérons cette espèce non plus selon l'aspect objectif, en tant qu'elle n'est autre que la forme du connu, mais selon l'aspect subjectif, en tant qu'elle est dans le connaissant, donc accident du connaissant (accident essentiellement relatif, transcendentement relatif, mais bien relatif) il nous apparaît nécessairement conditionné par le sujet. Objectivement il est bien identique à la chose connue ; quant à son sujet il est une qualité du sujet connaissant.

Cette identité *OBJECTIVE* sujet connaissant - chose connue n'élimine donc pas l'aspect subjectif de la connaissance. L'espèce n'est pas "dans" la faculté comme dans la chose. Elle est conditionnée par le connaissant dans son aspect non objectif, c'est-à-dire physique, ou psychologique. C'est ce que l'on exprime en disant que **"la connaissance**

<sup>29</sup>() C "Dicitur intellectus in actu esse ipsum intellectum in actu, in quantum species intellecti est species intellectus in actu." "On dit que l'intellect en acte est l'intelligé même en acte, en tant que l'espèce de l'intelligé est aussi l'espèce de l'intellect en acte." A. III, l. 13, n. 789. ST I, q. 14, a. 4.

<sup>30</sup>() C Cette union du sujet et de l'objet est donc analogue à celle de la matière et la forme, qui sont un par soi.

<sup>31</sup>() C "**Species sensibilis non est illud quod sentitur, sed magis id quo sensus sentit.**" "Species intelligibilis non est quod intelligitur actu, sed id quo intelligit intellectus." I, q. 85, a. 2, Sed contra.

<sup>32</sup>() C "Unde similitudo rei visibilis est secundum quam visus videt ; et similitudo rei intellectae, quae est species intelligibilis, est forma secundum quam intellectus intelligit." I, q. 85, a. 2.

**est selon le mode du connaissant**". C'est-à-dire que tout en étant objectivement identique à la chose connue, l'acte de connaissance est subjectivement conditionné et limité par le sujet connaissant. "La connaissance se produit par la présence du connu dans le connaissant. Or le connu est dans le connaissant conformément au mode d'être du connaissant. C'est pourquoi la connaissance est conforme à la nature de chaque connaissant <sup>33</sup>." Le même objet ne change pas, qu'il soit vu par un homme ou par une fourmi. La vue de la fourmi et la vue d'un homme s'appliquant au même objet sont toutes deux objectivement identiques à cet objet ; elles sont néanmoins bien différentes, car "le mode de l'objet n'est pas le mode du connaissant <sup>34</sup>". L'identité objective est donc tout à fait compatible avec la différence subjective. D'où une connaissance plus ou moins parfaite. La connaissance est par présence du connu dans le connaissant. Donc: **"Le mode de connaissance est d'autant plus parfait que la présence du connu dans le connaissant est parfaite <sup>35</sup>."** Par l'espèce, similitude du connu dans le connaissant, le sujet connaît en devenant objectivement identique à l'objet connu, tout en recevant cet objet selon le mode qui lui est propre. Le réalisme de la connaissance n'élimine pas le conditionnement et la diversité subjective.

Subiectum et objectum ut sic sunt unum per se, sine medio, sicut forma et materia, unum per se. Species non est medium. Obiectum est res cognita, non species. Species autem, in quantum in subiecto, est in subiectum secundum modum subiecti. Omne enim quod est in aliquo est secundum modum eius in quo est. ergo species est secundum modum cognoscentis. Unde cognitio est plus minusve perfecta secundum quod cognitum est plus minusve perfecte in cognoscente.

## L'être spirituel de l'objet

Connu et connaissant sont un sous le rapport de l'acte de connaissance. Objectivement, connu et connaissant sont identiques. Physiquement, quidditativement (selon la nature ou l'essence), ils sont deux. Le connu est dans le connaissant par une similitude. Le connu a donc dans le connaissant un certain être : l'être de la chose connue dans le connaissant.

Cet être n'est pas un être physique. En effet, du point de vue physique, le sujet connaissant ne contient pas la chose connue. Il ne contient pas de dédoublement physique, de reproduction intérieure de la chose connue. Par contre, du point de vue objectif, c'est-à-dire en tant qu'il est extrinsèquement déterminé par elle, le sujet connaissant contient la chose connue selon une similitude.

La chose connue a donc dans le connaissant un être non physique. Cet "esse" a reçu chez saint Thomas le qualificatif de "spirituel", "intentionnel". Cet être intentionnel ne doit pas être conçu comme un intermédiaire physique, un *tertium quid* intermédiaire entre le sujet connaissant et la chose connue, une sorte de dédoublement de l'être physique, une sorte de "petit être <sup>36</sup>" qui tiendrait lieu de chose à l'intérieur de l'intelligence ou de la

<sup>33</sup>() c "**Cognitio enim contingit secundum quod cognitum est in cognoscente. Cognitum autem est in cognoscente secundum modum cognoscentis. Unde cuiuslibet cognoscentis cognitio est secundum modum suae naturae.**" I, q. 12, a. 4.

<sup>34</sup>() c "**Modus obiecti non est modus cognoscentis.**" I, q. 12, a. 7, ad 3.

<sup>35</sup>() c "**Quanto perfectius est cognitum in cognoscente, tanto perfectior est modus cognitionis.**" I, q. 14, a. 6, ad 1.

<sup>36</sup>() c On pourrait objecter que saint Thomas qualifie l'"ens in anima" (être dans l'âme) de "ens diminutum" (être diminué). Mais cette expression ne se trouve qu'une seule fois dans toute ses oeuvres (IV Sent. D. 1, q. 1, a. 4, q. la 2). Outre qu'il s'agit d'un

sensation <sup>37</sup>.

L'espèce ou similitude peut être considérée du point de vue subjectif, ou bien du point de vue objectif, par rapport à la chose connue <sup>38</sup>. Du point de vue de son être physique, elle n'est qu'un accident de la faculté, une entité purement interne. "La forme de la pierre dans l'âme est tout à fait d'une autre nature que la forme de la pierre dans la matière <sup>39</sup>." Par contre, du point de vue objectif, en tant qu'elle est *essentielle relative* à l'objet, cette similitude est principe de connaissance. Par elle, l'objet connu a un être intentionnel <sup>40</sup>.

Cet être de connaissance est aussi appelé être spirituel <sup>41</sup>. Pourquoi qualifier cet être de *spirituel* ? Précisément pour le distinguer de l'être *physique*, qui comporte la matière avec toutes ses conditions. L'être physique de la chaleur est lié au corps et aux propriétés physiques de ce corps. L'objet connu est présent dans le connaissant sans les conditions physiques de la chose connue, sans ses conditions matérielles. **Le sens est récepteur des espèces sans la matière**, comme la cire est réceptrice du signe de l'anneau sans le fer ni l'or de l'anneau <sup>42</sup>. Dans la connaissance il y a bien assimilation, mais non pas selon la matière : sentir le chaud, ce n'est pas devenir chaud (même si la plupart du temps les deux se produisent simultanément) <sup>43</sup>. Et donc : "La couleur a un double être : un premier être, naturel, dans la chose sensible, un second être, spirituel, dans le sens <sup>44</sup>." Dans la connaissance, la forme de l'objet connu est reçue dans la faculté cognitive d'une manière d'être différente de celle qu'elle a dans la chose connue. Elle est reçue dans le connaissant sans les conditions matérielles dont elle est revêtue dans la chose connue. De cette manière la sensation reçoit les formes sensibles sans la matière. Dans les choses sensibles ces formes ont un être naturel, dans le sens elles ont un être intentionnel ou spirituel <sup>45</sup>. La forme sensible est reçue dans le sens sans les

*obiter dictum*, saint Thomas traitant ici de la vertu

instrumentale des sacrements, on sait que le commentaire des Sentences ne donne pas l'état achevé de la pensée de saint Thomas. On trouve aussi l'expression "*ens incompletum*" (être incomplet), ce qui peut se comprendre au sens où la connaissance est une opération et non pas une qualité stable.

<sup>37</sup>) C Cet "être spirituel", "être intentionnel", n'est pas, de soi, un être substantiel ou accidentel. L'opposition être intentionnel / être physique est d'un autre ordre que celle de l'être accidentel et de l'être substantiel. Je puis connaître des substances ou des accidents. Substances et accidents ont dans l'esprit des êtres intentionnels. Il s'oppose à l'être physique, précisément parce qu'il est objet. Il est dans l'ordre de l'acte, pas dans l'ordre de la quiddité.

<sup>38</sup>) C "*Forma autem huiusmodi potest considerari dupliciter : uno modo secundum esse quod habet in cognoscente ; alio modo secundum respectum quem habet ad rem cuius est similitudo.*" "Une forme (par laquelle se produit la connaissance) peut être considérée de deux manières : d'une part selon l'être qu'elle a dans le connaissant ; d'autre part selon son rapport à la chose dont elle est similitude." V. q. 10, a. 4.

<sup>39</sup>) C "*Constat enim quod forma lapidis in anima est longe alterius naturae quam forma lapidis in materia ; sed in quantum repraesentat eam, sic est principium ducens in cognitionem eius.*" V. q. 8, a. 11, ad 3.

<sup>40</sup>) C "*Hoc modo aliquid cognoscitur, secundum quod est in cognoscente repraesentatum, et non secundum quod est in cognoscente existens. Similitudo enim in vi cognoscitiva existens non est principium cognitionis rei secundum esse quod habet in potentia cognoscitiva, sed secundum relationem quam habet ad rem cognitam. Et inde est quod non per modum quo similitudo rei habet esse in cognoscente, res cognoscitur, sed per modum quo similitudo in intellectu existens est repraesentativa rei.*" "Quelque chose est connue par la manière dont elle est représentée dans le connaissant, non pas de la manière dont elle existe dans le connaissant. Car la similitude qui se trouve dans la faculté cognitive n'est pas principe de connaissance de la chose selon l'être qu'elle a dans la puissance cognitive, mais selon la *relation* qu'elle a à la chose connue. Et de là vient que ce n'est pas de la manière dont la similitude a l'être dans le connaissant que la chose est connue, mais de la manière dont la similitude existant dans l'intellect est *représentative* de la chose." V. q. 2, a. 5, ad 17.

<sup>41</sup>) C "*Minus vero proprie invenitur motus in operationibus animae sensitivae. In his enim non est motus secundum esse naturae, sed solum secundum esse spirituale, sicut patet in visu cuius operatio non est ad esse naturale, sed spirituale.*" "Le mouvement se trouve en un sens moins propre dans les opérations de l'âme sensitive. Dans ces opérations il n'y a pas de mouvement selon l'être de nature, mais seulement selon l'être *spirituel*, comme il apparaît dans la vue, dont l'opération ne termine pas à un être de nature [la couleur serait physiquement dans les nerfs], mais à un être *spirituel*." A. I, l. 10, n. 159.

<sup>42</sup>) C "*Sensus est susceptivus specierum sine materia, sicut cera recipit signum anuli sine ferro et auro.*" A. II, l. 24, n. 551.

<sup>43</sup>) C "*Ratiens assimilatur agenti secundum formam, et non secundum materiam.*" "Le patient est assimilé à l'agent selon la forme, mais non pas selon la matière." A. II, l. 24, n. 553

<sup>44</sup>) C "*Color habet duplex esse : unum naturale in re sensibili, aliud spirituale in sensu.*" A. III, l. 2, n. 589.

<sup>45</sup>) C "*Forma recipitur in patiente secundum alium modum essendi, quam sit in agente ; quia dispositio materialis patientis ad recipiendum, non est similis dispositioni materiali, quae est in agente. Et ideo forma recipitur in patiente sine materia, in quantum patiens assimilatur agenti secundum formam, et non secundum materiam. Et per hunc modum, sensus recipit formam sine*

conditions matérielles physiques de la nature de la chose <sup>46</sup>. Par exemple, la blancheur de la craie se trouve dans la vue sans les conditions matérielles de la craie, mais non pas sans les conditions matérielles des organes de la vue. Elle reste néanmoins individuelle et soumise à certaines conditions physiques d'individualité. La connaissance sensible n'est pas sans conditionnement physique et matériel. Mais elle échappe au conditionnement physique propre à la chose connue. Pour la connaissance intellectuelle, tout conditionnement matériel est enlevé et l'être spirituel sera qualifié d'intelligible.

## L'être spirituel du connaissant

Si la chose a un être spirituel dans la connaissance, il faut dire, en conséquence et inversement, que le connaissant "acquiert" lui aussi un être spirituel. En connaissant, le sujet ne subit pas de changement physique. Connaître ne consiste pas à changer physiquement. C'est objectivement, spirituellement (c'est-à-dire sans le conditionnement matériel), que le connaissant reçoit les espèces du connu. La forme de l'objet connu est "incarnée" dans les conditions du connaissant. Le connaissant "acquiert" ainsi une nouvelle forme, non pas physiquement mais objectivement, spirituellement. Dans les opérations cognitives il n'y a pas de mouvement "selon l'être de nature, mais seulement selon l'être spirituel, comme il apparaît dans la vision dont l'opération n'est pas orientée vers un être naturel mais vers un être spirituel : la vue, est par des espèces sensibles reçues selon un être spirituel dans les organes de la vue <sup>47</sup>".

D'où la distinction entre les connaissants et les non connaissants, la distinction entre les plantes et les animaux. "Les vivants connaissants (...) ont un double être. L'un est l'être matériel dans lequel ils conviennent avec les autres choses matérielles. L'autre est l'être immatériel, qu'ils ont d'une certaine manière en commun avec les substances supérieures. La différence entre ces deux êtres est la suivante : selon l'être matériel, qui est limité par la matière, chaque chose n'est que ce qu'elle est : cette pierre n'est autre que cette pierre ; selon l'être immatériel, qui est vaste, et d'une certaine manière infini, au sens où il n'est pas limité par la matière, la chose n'est pas seulement ce qu'elle est, mais elle est d'une certaine manière autre chose qu'elle-même <sup>48</sup>." "Les connaissants se distinguent des non connaissants en ce que les non connaissants n'ont que leur propre forme ; mais le connaissant est de nature à avoir aussi la forme d'une autre chose, car

*materia, quia alterius modi esse habet forma in sensu, et in re sensibili. Nam in re sensibili habet esse naturale, in sensu autem habet esse intentionale et spirituale.*" "La forme du connu est reçue dans le patient [la faculté cognitive] selon une autre manière d'être que celle qu'elle a dans l'agent [la chose connue] ; car la disposition matérielle du patient pour recevoir n'est pas semblable à la disposition matérielle qui est dans l'agent. Et c'est pourquoi la forme est reçue dans le patient sans la matière, au sens où le patient est assimilé à l'agent selon la forme, et non pas selon la matière. Et de cette manière le sens reçoit la forme sans la matière, car la forme a dans le sens une autre manière d'être que dans la chose sensible. Car dans la chose sensible elle a un être naturel, tandis que dans le sens elle a un être intentionnel et spirituel." A. II, I, 24, n. 553.

Notons qu'en ce que cette distinction se trouve également dans la connaissance des choses spirituelles. "*Aliarum vero naturarum, tam spiritualium quam corporalium, rationes sunt ei impressae secundum esse intelligibile tantum.*" "Les essences des autres natures tant spirituelles que corporelles sont imprimées dans l'ange selon leur être intelligible seulement." I, q. 56, a. 2.

<sup>46</sup>() c "Nam in sensu res habet esse sine materia, non tamen absque conditionibus materialibus individuantes, neque absque organo corporali." "Dans le sens la chose a un être sans matière, bien qu'il comporte conditions matérielles individuantes et organe corporel." A. II, I, 5, n. 284.

<sup>47</sup>() c "*Secundum esse naturae, sed solum secundum esse spirituale, sicut patet in visu cuius operatio non est ad esse naturale sed spirituale : quia est per species sensibiles secundum esse spirituale receptas in oculo.*" A. I, I, 10, n. 159.

<sup>48</sup>() c "*Huiusmodi autem viventia (...) habent duplex esse. Unum quidem materiale, in quo conveniunt cum aliis rebus materialibus. Aliud autem immateriale, in quo communicant cum substantiis superioribus aequaliter. Est autem differentia inter utrumque esse : quia secundum esse materiale, quod est per materiam contractum, unaquaeque res est hoc solum quod est, sicut hic lapis, non est aliud quam hic lapis ; secundum vero esse immateriale, quod est amplum, et quodammodo infinitum, inquantum non est per materiam terminatum, res non solum est id quod est, sed etiam est quodammodo alia.*" A. II, I, 5, n. 282-283.

l'espèce de la chose connue est dans le connaissant <sup>49</sup>."

Ceci est vrai non seulement de l'intelligence, mais aussi déjà de la connaissance sensible. "Dans les choses pourvues d'une faculté cognitive chacune est déterminée à son propre être naturel par sa forme naturelle de telle sorte qu'elle est cependant réceptrice des espèces des autres choses : ainsi le sens reçoit les espèces de toutes les autres réalités sensibles, l'intellect reçoit les espèces de tous les intelligibles <sup>50</sup>." Ce qui ouvre le vivant à une perspective infinie et divine : "Ainsi l'âme humaine est d'une certaine manière toutes choses selon le sens et l'intellect : en cela les vivants pourvus d'une faculté cognitive sont davantage semblables et proches de Dieu, en qui tout préexiste <sup>51</sup>."

## Connaître et être

La connaissance se produit par un être spirituel, immatériel, un acte spirituel commun au connu et au connaissant.

Une chose est d'autant plus connaissable qu'elle est immatérielle. Un vivant est d'autant plus cognoscitif qu'il est immatériel : "l'immatérialité d'une chose est la raison de son aptitude à connaître ; et le mode de connaissance suit le mode de l'immatérialité <sup>52</sup>." "Plus la forme de la chose connue est possédée immatériellement, plus la connaissance est parfaite <sup>53</sup>."

Si connaître c'est recevoir LA FORME d'autrui, si connaître c'est recevoir une chose autre que soi-même, selon un nouveau mode d'être, si connaître c'est DEVENIR l'autre en tant qu'autre, c'est-à-dire selon l'être spirituel, ou intentionnel, alors être connaissable est aussi vaste, aussi universel que être. Car l'être est par la forme. Chaque chose est connaissable de par ce qui la définit, par ce qu'elle est, en tant qu'elle est.

L'être spirituel ou intentionnel n'est pas une particularisation de l'être, une modification *physique* de l'être. Il est aussi vaste que l'être. L'être spirituel ou intentionnel n'est que le mode d'exercice d'une causalité de l'être, une causalité non physique, qui n'entraîne de soi aucune modification physique et qui, par conséquent, est aussi universelle que l'être et obéit aux mêmes principes. Les principes de la connaissance, du côté de l'objet, sont les principes de l'être : "Ce qui est principe de l'être est aussi principe de connaissance du côté de la chose connue, car c'est par ses principes qu'une chose est connaissable <sup>54</sup>." "On dit que l'être et la connaissance ont les mêmes principes parce que tous les principes de l'être sont aussi les principes de la connaissance <sup>55</sup>."

De même qu'il est évident que chaque chose est en tant qu'elle est, elle est *objectivement* en tant qu'elle est. "Chaque chose est connaissable en tant qu'elle est" :

<sup>49</sup>() c "Cognoscentia a non cognoscentibus in hoc distinguuntur, quia non cognoscentia nihil habent nisi formam suam tantum ; sed cognoscentia natum est habere formam etiam rei alterius, nam species cogniti est in cognoscente." I, q. 14, a. 1 ; q. 80, a. 1.

<sup>50</sup>() c "In habentibus autem cognitionem, sic determinatur unumquodque ad proprium esse naturale per formam naturalem, quod tamen est receptivum specierum aliarum rerum : sicut sensus recipit species omnium sensibilium, et intellectus omnium intelligibilium." I, q. 80, a. 1.

<sup>51</sup>() c "Ut sic anima hominis sit omnia quodammodo secundum sensum et intellectum : in quo quodammodo cognitionem habentia ad Dei similitudinem appropinquant, in quo omnia praeexistunt sicut Dionysius dicit." I, q. 80, a. 1.

<sup>52</sup>() c "Immaterialitas alicuius rei est ratio quod sit cognoscitiva ; et secundum modum immaterialitatis est modum cognitionis." I, q. 14, a. 1.

<sup>53</sup>() c "Quanto autem aliquid immaterialius habet formam rei cognitae, tanto perfectius cognoscit." I, q. 84, a. 2.

<sup>54</sup>() c "Illud quod est principium essendi, est etiam principium cognoscendi ex parte rei cognitae, quia per sua principia res cognoscibilis est." V. q. 2, a. 3, ad 8.

<sup>55</sup>() c "Pro tanto dicuntur eadem essendi et cognoscendi esse principia, quia quaecumque sunt principia essendi, sunt etiam principia cognoscendi." V. q. 3, a. 3, ad 7.

**"Unumquodque cognoscibile est in quantum est ens<sup>56</sup>."**<sup>57</sup>

De même que chaque chose est par sa forme, elle est connaissable par sa forme.

Et inversement, chaque chose est connaissante en tant qu'elle est, en tant qu'elle est forme.

La connaissance se définit par son rapport à l'être.

\*

\* \*

La saisie adéquate de l'activité cognitive repose en définitive sur une distinction : causalité physique / causalité objective. Cette distinction se réduit à celle de l'être physique et de l'être spirituel. C'est cette distinction qui permet d'affirmer simultanément l'identité immédiate du connu et du connaissant, et leur distinction physique.

L'être spirituel n'est pas un être physique intermédiaire entre le sujet et la chose connue.

Il est l'identité du sujet et de la chose, identité objective non pas physique. Identité qui requiert proportionnellement l'immatérialité du sujet et de l'objet. En dehors de cette perspective le problème de la vérité de la connaissance est insoluble.

---

<sup>56</sup>() c P. I, l. 1, n. 7.

<sup>57</sup>() c Et de même que chaque chose est en tant qu'elle est en acte, **"elle est connaissable en tant qu'elle est en acte". "Est enim unumquodque cognoscibile secundum modum sui actus."** I, q. 14, a. 3 ; q. 87.